

Allier → Actualité

HISTOIRE ■ Le 4 décembre 1914, six combattants du même régiment étaient fusillés pour l'exemple à Vingré

A la mémoire du soldat Quinault

Il y a 100 ans, le soldat Quinault était exécuté avec cinq camarades du même régiment à Vingré (Aisne). Fusillé pour l'exemple. Ses nièces n'ont pas oublié.

Claude Marchal

« Le voyage est trop long, trop pénible. » Renée Debord (84 ans), Yvette Perchat (77 ans) et Lucienne Quinault (84 ans) ne seront pas du pèlerinage. Elles n'assisteront pas, samedi, dans l'Aisne, à la commémoration du centenaire de la mort de leur oncle, Jean Quinault, exécuté à Vingré, le 4 décembre 1914, avec cinq de ses camarades dont deux autres Bourbonnais (*).

« Dans la famille, c'était tabou »

Ces vieilles dames dignes se contenteront de se rendre sur sa tombe, au cimetière de Vallon-en-Sully. Cent ans que le soldat Quinault, né à Saint-Victor en 1886 et marié à Huriel juste avant de partir à la



SOUVENIR. Yvette Perchat, Renée Debord et Lucienne Quinault (de gauche à droite) sont fidèles au souvenir de leur oncle, Jean, fusillé pour l'exemple le 4 décembre 1914, dans le petit village de Vingré, entre Compiègne et Soissons. PHOTO CÉCILE CHAMPAGNAT

guerre, a été condamné pour « abandon de poste devant l'ennemi » et exécuté pour l'exemple. Considérés comme des

« martyrs », les fusillés de Vingré, réhabilités par la Cour de cassation en 1921, symbolisent les errements de la justice militaire du-

rant la Première Guerre mondiale. Les nièces de Quinault sont fidèles au souvenir que le centenaire ravive. Renée rappelle qu'à

Saint-Désiré où elle réside, elle a dû raconter l'histoire au maire, le jour du 11 novembre : « J'en parle quand je peux car il y a encore des gens qui ne savent pas. »

A qui transmettre ?

Mais, elle aussi, ignorait presque tout de l'affaire, il y a encore une vingtaine d'années : « Dans la famille, c'était tabou. Il existait sans doute un sentiment de honte malgré la réhabilitation. »

Lucienne assure que son mari, Louis, neveu du fusillé, aujourd'hui décédé, n'aimait pas aborder le sujet. Il a fallu le travail des chercheurs pour redonner à la Grande Guerre sa juste place dans l'Histoire et un hasard familial pour que le silence soit brisé : « Il s'est trouvé que le grand-père de mon gendre faisait partie des régiments qu'on a obligés à défilé devant les corps des fusillés après l'exécution. J'ai connu cet homme et voilà... » Depuis, Renée « est dedans » comme elle dit. Tout ce qui est écrit sur la question l'intéresse et elle s'est même abonnée à l'*Écho du Plateau*, édité par l'associa-

tion Soissonnais 14-18 qui entretient le site de Vingré.

En 1999, elle a découvert les lieux et rencontré les descendants des autres victimes. Yvette aussi a effectué le déplacement mais seulement en 2014, aux vacances de Pâques, avec sa fille et son gendre : « J'avais vraiment envie d'y aller ».

De Jean Quinault, il reste la photo prise au service militaire à Roanne en 1909 et l'acte de réhabilitation de 1921. A qui ses nièces les transmettront-elles pour reprendre le flambeau ? La réponse est hésitante mais Renée ne désespère pas : « Mon petit-fils, Etienne, est à la Sorbonne. Il sera peut-être historien... » ■

(*) Claude Pettelet de La Guillermie et Pierre Gay de Tréteau.

INFO PLUS

Cérémonie. Le Conseil général de l'Aisne, l'association Soissonnais 14-18 et la commune de Nouvron-Vingré organisent la cérémonie du centenaire samedi 6 décembre, à partir de 10 h 30.